

Date de dépôt : 10 novembre 2021

Réponse du Conseil d'Etat
à la question écrite de M. Grégoire Carasso : Sortie du chômage
pour d'autres motifs que le retour à l'emploi (2019 et 2020)

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 3 septembre 2021, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite ordinaire qui a la teneur suivante :

Le Conseil d'Etat pourrait-il indiquer, pour les années 2019 et 2020, le nombre de personnes qui sont sorties du chômage pour tous les autres motifs que celui du retour à l'emploi, en précisant la cause (fin de droit ordinaire, inaptitude au placement, raisons médicales, sans explication, etc.) ?

Grâce à une précédente réponse du Conseil d'Etat (QUE 1386-A), j'ai appris que ces données ne sont pas publiées par le Secrétariat d'Etat à l'économie à Berne et impliquent donc potentiellement, pour l'OCE à Genève, un travail sur ses propres données. J'ai donc limité la portée de ma question aux deux dernières années et renoncé à une question écrite urgente.

Je remercie chaleureusement et par avance le Conseil d'Etat pour ses réponses qui me semblent relativement fondamentales pour évaluer le déploiement de cette politique publique à Genève.

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) ne publie mensuellement que le nombre de dossiers annulés (sorties du chômage). Les principaux motifs d'une sortie du chômage sont notamment le retour vers l'emploi, le départ à l'étranger, le déménagement dans un autre canton ou encore l'atteinte de l'âge de la retraite.

Ces motifs ne peuvent pas faire l'objet d'une statistique fiable car les demandeuses et demandeurs d'emploi n'ont aucune obligation d'annoncer une (re)prise d'emploi ou toute autre raison pour laquelle ils ne donnent plus de nouvelles.

Le SECO publie également le nombre d'arrivées en fin de droits. A noter qu'une arrivée en fin de droits n'implique pas obligatoirement une annulation de dossier.

Année	Demandeurs d'emploi sorties	Arrivées en fin de droits
2019	21'690	3'297
2020	19'638	1'356

Source : SECO_Lamda XR_14_09_2021

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI

Le président :
Serge DAL BUSCO